



NOTRE REGLEMENTATION

Pour mieux vous protéger, SELECTION IMMOBILIER PATRIMOINE est titulaire des statuts légaux suivants :

CIF - Conseiller en investissements financiers

En tant que conseiller en investissements financiers, nous sommes susceptibles d'exercer une activité de conseil portant sur :

- Des opérations sur instruments financiers (*souscription de parts d'OPCVM, achat d'actions, .*)
- La fourniture de services d'investissement (*conseil sur l'opportunité de faire appel à une société de gestion de portefeuille*) ;
- La réalisation d'opérations sur biens divers (*groupement forestier, vignoble,*).

De manière à protéger les investisseurs du mieux que possible, notre statut est réglementé par le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'AMF.

De fait, nous sommes adhérents à l'ANACOFI, association professionnelle agréée par l'AMF, et immatriculée sur le registre unique tenu par l'ORIAS



SELECTION IMMOBILIER PATRIMOINE
Cabinet de Gestion de Patrimoine & Agence Immobilière

467 route des Nants- 73100 St Offenge – capital : 7625€ - clarisse@selectionimmobilierpatrimoine.com
Tél : 06 31 76 16 53

Enregistré à l'ORIAS sous le numéro 23002520 (www.orias.fr) pour les activités de Courtier en Assurance, Conseiller en Investissement Financier non indépendant - adhérent à l'ANACOFI-CIF (www.anacofi.asso.fr) - Activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce - absence de garantie financière, non détention et non maniement de fonds pour compte de tiers CPI73012016000003316 délivrée par la CCI de la Savoie - RCP & GF n°120 145 977 accordée par MMA IARD Assurances Mutuelles 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9



IAS - Intermédiaire en assurance

Nous sommes également courtiers en assurance référencés sur le Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance.

Ainsi, conformément au Code des Assurances, nous exerçons l'activité de distribution d'assurances. Par conséquent, nous sommes susceptibles de :

- Solliciter la souscription ou l'adhésion à un contrat ;
- Recueillir la souscription ou l'adhésion à un contrat ;
- Exposer les conditions de garanties d'un contrat ;
- Fournir des recommandations sur des contrats ;
- Réaliser des travaux préparatoires en vue de la conclusion d'un contrat.

Transaction sur immeubles et fonds de commerces et gestion immobilière - LOI HOGUET

SELECTION IMMOBILIER PATRIMOINE est titulaire de la carte T (carte professionnelle de transactions sur immeubles et fonds de commerce) délivrée par la chambre de commerce de l'industrie de Chambéry qui lui permet d'exercer l'activité d'agent immobilier.

Ainsi, nous sommes susceptibles d'exercer les activités suivantes :

- L'évaluation de biens immobiliers ;
- La visite de logements à la demande des clients ;
- La négociation avec le propriétaire du bien ;
- L'achat, la vente, la location, la sous-location, la recherche de biens immobiliers ;



SELECTION IMMOBILIER PATRIMOINE
Cabinet de Gestion de Patrimoine & Agence Immobilière

467 route des Nants- 73100 St Offenge – capital : 7625€ - clarisse@selectionimmobilierpatrimoine.com
Tél : 06 31 76 16 53

Enregistré à l'ORIAS sous le numéro 23002520 (www.orias.fr) pour les activités de Courtier en Assurance, Conseiller en Investissement Financier non indépendant - adhérent à l'ANACOFI-CIF (www.anacofi.asso.fr) - Activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce - absence de garantie financière, non détention et non maniement de fonds pour compte de tiers CPI73012016000003316 délivrée par la CCI de la Savoie - RCP & GF n°120 145 977 accordée par MMA IARD Assurances Mutuelles 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9
